

PROVINCE DE LIEGE – ARRONDISSEMENT DE LIEGE

COMMUNE DE CHAUDFONTAINE

PROJET DE DECISION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 26 novembre 2025

Service : Direction générale
Agent traitant :

Objet : Direction générale - Intercommunales et institutions tierces - Intercommunale
"IGIL" - Assemblée générale ordinaire - Ordre du jour : approbation

LE CONSEIL COMMUNAL,

Attendu que la Commune est membre de l'intercommunale précitée ;

Attendu que dans son courriel du 17 novembre 2025, l'IGIL nous informe que son Assemblée générale ordinaire se tiendra le 18 décembre 2025 à 12 heures ;

Attendu que le Conseil communal doit approuver les points de l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du plan stratégique et des prévisions financières pour 2026-2028;
2. Rectification des nominations des administrateurs désignés par Noshaq Partners SRL et Ecetia Intercommunale.

A ces causes,

En Séance publique,

Après en avoir délibéré,

À L'UNANIMITÉ, ARRÊTE,

Article 1^{er}

Les points de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de l'IGIL du 18 décembre 2025 sont approuvés.

Article 2

La commune de Chaudfontaine sera représentée par

Article 3

De transmettre la présente délibération à l'intercommunale IGIL.